

Büşra Hamurcu Süverdem

La place de la L1 dans les familles bilingues franco-turques en Alsace

Résumé : Cette année, la communauté turque fête les 50 ans de son arrivée en France (1965 – 2015). En 50 ans de présence en France, de nombreuses études ont été réalisées sur l'intégration sociale, culturelle et linguistique de cette communauté, dont certaines (Akıncı 1996 ; Irtis-Dabbagh 2003 ; Mortamet 2005) confirment le fort maintien du turc et l'attachement de la communauté à sa langue et à sa culture d'origine. Notre objectif est de mieux comprendre les raisons de ce maintien au sein de la communauté turque en Alsace.

Pour ce faire, nous avons réalisé, dans le cadre d'une thèse de doctorat (Hamurcu Süverdem 2015), des entretiens semi-dirigés avec 12 familles originaires de Turquie. Ces familles se distinguent par leurs pratiques langagières, à savoir essentiellement le turc pour certaines (Type 1) et indifféremment le turc et le français pour d'autres (Type 2).

L'analyse de ces entretiens montre que, malgré la divergence de leurs pratiques langagières, toutes ces familles tiennent un discours valorisant sur le turc (langue 1, L1). La plupart relate également les effets positifs d'une bonne acquisition du turc (L1) sur l'acquisition du français (langue 2, L2) pour leurs enfants.

Abstract: This year the Turkish community is celebrating the 50th anniversary of its arrival in France (1965–2015). During these 50 years numerous studies have been conducted on the social, cultural and linguistic integration of this community. Some of them (Akıncı 1996; Irtis-Dabbagh 2003; Mortamet 2005) confirm its strong maintenance of Turkish and attachment to the language and culture of origin. The author's aim is to gain a better understanding of the reasons for this language maintenance within the Turkish community in Alsace.

With this aim in mind, in the context of a doctoral thesis (Hamurcu Süverdem 2015), the author carried out semi-guided interviews with 12 families originating from Turkey. These families differed in their language usage, with some essentially using Turkish (Type 1) and others alternating between Turkish and French (Type 2).

The analysis of these interviews shows that, in spite of the differences in their language practice, all these families speak in favourable terms about the

Büşra Hamurcu Süverdem, Laboratoire Dynamique du Langage in Situ (DYLLIS), Université de Rouen, E-mail : busrahamurcu@gmail.com

use of Turkish (language 1, L1). Most of them also mention the benefits their children derived from a good degree of proficiency in Turkish (L1) when it came to learning French (language 2, L2).

1 La communauté turque : 50 ans de vie en France

L'année 2015 était une année importante pour la communauté turque en France, car elle a célébré les 50 ans de l'immigration turque en France. C'était à la suite de la signature de la convention de la main d'œuvre entre la France et la Turquie en 1965 que la communauté turque avait commencé à se former en France. L'immigration turque est le dernier grand courant migratoire en France. Il s'agit donc d'une population qui a une organisation migratoire plus récente que celles des courants précédents, comme les Polonais, les Marocains, les Portugais, etc. Aujourd'hui, selon les derniers chiffres donnés par le ministère turc du Travail et de la Sécurité Sociale, du mois de janvier 2014, ils seraient 611 515, dont près de la moitié aurait la nationalité française.

La population turque est reconnue pour sa forte sociabilité communautaire autour de la famille élargie et du cercle de voisinage (Rollan & Sourou 2006 ; De Tapia 1995). En revanche, elle est également caractérisée par la faiblesse des échanges avec des personnes extérieures à la communauté turque (Armagnague 2008). De plus, étant donné que le processus migratoire se renouvelle sans cesse, la communauté turque continue à vivre repliée sur elle-même. Ce repli aboutit à un taux de maintien de la langue et de la culture d'origine plus fort que pour les autres communautés immigrées en France. Dans cette étude, nous avons observé le cas particulier de 12 familles turco-alsaciennes.

2 L'Alsace : un terrain propice

Le terrain que nous avons choisi pour cette recherche est assez particulier, car la commune de Bischwiller est la deuxième commune alsacienne accueillant le plus grand nombre de Turcs parmi la population étrangère : 72 % des étrangers y sont Turcs. Il faut préciser que ce n'est pas la seule commune en France à présenter cette particularité. Environ 3 500 Turcs vivent à Bischwiller, à savoir 27 % de la population de la commune. Chacune des 12 familles franco-turques avec lesquelles nous avons travaillé appartient à la deuxième génération issue de l'immigration turque. Certaines familles sont composées d'un parent né

et scolarisé en France et l'autre en Turquie. Toutes ces familles font partie de la population défavorisée de Bischwiller et la majorité des parents a suivi un parcours scolaire professionnalisant, que ce soit en France ou en Turquie, c'est-à-dire qu'ils se sont plutôt dirigés vers des diplômes professionnels. Dans ces 12 familles, nous remarquons, d'une part, qu'il y a une homogénéité quant aux catégories socio-professionnelle des parents et, d'autre part, que les hommes sont le plus souvent ouvriers non qualifiés et les femmes sans profession.

3 Méthodologie de collecte des données

Afin de collecter nos données, nous avons réalisé des entretiens semi-directifs dans chaque famille avec les deux parents réunis (très souvent accompagnés d'autres membres de la famille, même élargie) en juin 2013. Nous avons interrogé les parents sur leurs pratiques langagières.

Dans le point suivant, nous ne détaillerons pas les réponses fournies par les parents à chacune de ces questions mais nous ciblerons leur discours sur la place de la L1 au sein de leur famille, d'après leurs réponses.

4 Analyses

En ce qui concerne la place du turc dans les familles, ces 12 entretiens que nous avons analysés indiquent quelques points communs dans les discours des parents. En effet, nous avons pu observer qu'ils attribuent tous 4 valeurs au turc :

- une valeur identitaire
- une valeur culturelle
- une valeur affective
- et une valeur « didactique ».

Nous allons maintenant détailler chacune de ces valeurs en les illustrant avec des discours de parents.

4.1 La valeur identitaire

La première valeur attribuée à la langue d'origine est la valeur identitaire, ce qui n'est pas surprenant car nous savons que la langue est très souvent directement liée à l'identité, notamment dans les communautés immigrées. D'après un parent né et ayant grandi en Turquie, puis arrivé en France suite à son mariage, il

est important que les enfants continuent à parler le turc pour éviter le risque de perte de la langue d'origine quelques générations plus tard. Il affirme : « Si on parle uniquement français et qu'on ne parle pas turc du tout, nos enfants ne pourront pas le transmettre à leurs enfants. La génération de nos petits-enfants va donc complètement perdre le turc. Ils oublieront qu'ils sont Turcs¹. » Cet extrait souligne la relation étroite entre langue et identité. D'après ce parent, la perte de la langue d'origine est synonyme de perte d'identité.

Un autre aspect de cette valeur identitaire se présente sous la forme d'une comparaison entre le turc et l'alsacien que les parents établissent souvent. Nous pouvons prendre l'exemple de cette mère qui déclare :

Mais ma collègue nous dit « si aujourd'hui j'ai un gamin il parlerait que l'alsacien ». Elle est très ouverte d'esprit mais elle se fâche beaucoup contre le comportement des enseignants envers l'enfant, le fait qu'ils mettent la pression et qu'ils disent « il ne parle pas, il y a un problème ». Donc elle dit « moi je parlerai alsacien à mon enfant, c'est sa langue maternelle ». Elle ne veut pas faire oublier la langue maternelle aussi. C'est comme nous².

Nous avons observé ce type de comparaison dans la majorité des familles. En effet, les parents turcs semblent chercher à confirmer et à rendre légitime leurs politiques linguistiques familiales en indiquant des cas semblables, notamment celui de l'alsacien en Alsace. D'après eux, si les Alsaciens parlent alsacien à leurs enfants, ils ont également le droit de parler turc aux leurs. Nous pouvons constater que dans les deux cas, il s'agit d'une affirmation d'identité.

4.2 La valeur culturelle

Une autre valeur attribuée au turc est la valeur culturelle dans le sens où les parents, même s'ils parlent généralement français avec les enfants, préfèrent parler turc lorsqu'ils abordent des sujets liés à la culture turque, dont les coutumes, les fêtes, la religion, ainsi que lorsqu'ils souhaitent dire certaines expressions propres au turc, n'ayant pas d'équivalents en français. L'exemple suivant illustre bien cette deuxième valeur :

... par exemple hayırlı günler³ même quand je parle avec le petit günün bereketli olsun oğlum⁴... günaydın oğlum⁵... je vais pas lui dire bonjour (rires). Ce bonjour pour moi c'est

¹ Extrait de la transcription de l'entretien avec le père d'Isa, traduit du turc vers le français.

² Extrait de la transcription de l'entretien réalisé avec la mère de Yusuf.

³ Que ta journée soit bénie (traduction littérale, notre traduction).

⁴ Que ta journée soit riche mon fils (notre traduction).

vraiment... ça reste professionnel et c'est très distant c'est vraiment (en écartant les mains) comme ça alors que si je vais te prendre dans mes bras j'ai pas envie de te dire bonjour j'aurai envie de dire *günaydın hoş geldin*⁶. Tiens essaye de traduire *hoş geldin*. *Hoş geldin*... bienvenue? La richesse que je ne trouve pas en français eh bah je la trouve en turc⁷.

En même temps, cette mère révèle aussi qu'elle parle le plus souvent français à la maison et qu'elle regrette que ses enfants aient des problèmes de compréhension en turc, alors que c'est leur langue d'origine. Le maintien du turc est primordial, car d'après cette mère, contrairement aux sujets quotidiens, certains aspects de la culture turque ne peuvent être exprimés en français. La perte du turc provoquerait donc la perte de la culture d'origine.

4.3 La valeur affective

La troisième valeur qui ressort des discours des parents est affective. Par « affectif » nous entendons tout ce qui concerne les sentiments et les émotions, ce qui est le plus souvent exprimé en turc d'après la déclaration des parents. Ces derniers disent être incapables d'exprimer leurs sentiments en français, même s'ils le parlent très couramment et même plus souvent que le turc. Parmi les sentiments évoqués, la colère est au premier rang. Toujours d'après leurs déclarations, même les parents qui sont nés et qui ont été scolarisés en France ne peuvent se disputer qu'en turc, que ce soit avec le conjoint ou avec les enfants. L'extrait ci-dessous illustre bien cette fonction particulière du turc :

Mère : Non... non moi c'est plus en turc quand j'engueule

Père : Les mots turcs sont plus efficaces

Mère : Voilà (rires) c'est ça, c'est ce que j'allais dire. Le français est très poli. Ce n'est vraiment pas une langue de dispute. Ils ne font même pas de dispute les Français.

Père : Ils font ils font mais...

Mère : Ça nous convient pas. Ça ne donne pas le même effet⁸.

Dans cet extrait, après un court débat, les deux parents découvrent qu'ils préférèrent se disputer en turc en raison de l'efficacité des expressions utilisées. En

5 Bonjour mon fils (notre traduction).

6 Bonjour, c'est agréable tu sois là (notre traduction).

7 Extrait de l'entretien réalisé avec la mère de Sinan. Partiellement traduit du turc vers le français.

8 Extrait de l'entretien réalisé avec les parents de Sinan. Partiellement traduit du turc vers le français.

plus de la colère, d'autres sentiments sont également exprimés le plus souvent en turc, notamment l'amour et la nostalgie, qui sont aussi beaucoup cités par les familles.

4.4 La valeur « didactique »

Enfin, nous aborderons la dernière valeur attribuée à la L1 par les familles franco-turques : la valeur didactique. Nous employons le terme « didactique » dans le sens où le turc, lorsqu'il est bien acquis, peut être un avantage dans l'acquisition d'une seconde langue qui est le français dans leur cas. Une bonne acquisition de la première langue favorise donc d'après les parents l'acquisition de la seconde langue. Et ils affirment cela en partant de leurs propres expériences ou de l'expérience vécue par leurs premiers enfants. Ils constatent aussi que cette idée est souvent confirmée par les pédiatres ou des spécialistes du sujet, ce qui les encourage. Un parent déclare : « Je n'ai jamais parlé français à mon enfant jusqu'à ce qu'elle aille à l'école. J'ai dit d'abord notre langue maternelle. Le français arrivera de toute façon. En général les pédiatres le disent aussi, une fois que l'enfant a bien appris sa langue maternelle, il est plus facile d'apprendre une deuxième langue. Je suis complètement d'accord avec ça⁹. » Cette idée se base probablement sur l'hypothèse de l'interdépendance des langues de Cummins (1980) d'après laquelle les connaissances acquises en L1 peuvent être positivement transférées pendant l'acquisition d'une L2.

Le discours des parents semble montrer qu'ils approuvent l'hypothèse de l'interdépendance des langues de Cummins. Or, bien qu'ils soient conscients de la nécessité d'une bonne acquisition de la L1 pour que la réalisation du transfert soit possible, les parents admettent ne pas accorder suffisamment d'efforts à la L1, au profit du français.

5 Discussion et conclusion

Pour conclure, nous avons constaté que pour chaque famille, le turc reste dans la sphère familiale. Les enquêtés déclarent ne pas parler turc en dehors de la maison « par respect pour les Français¹⁰ ». D'ailleurs, ils acceptent également

⁹ Extrait de l'entretien réalisé avec la mère d'Eda. Traduit du turc vers le français.

¹⁰ Extrait d'entretien.

que l'emploi du turc ne soit pas encouragé à l'école¹¹, car sinon leurs enfants ne parviendront jamais à apprendre le français s'ils ne sont pas dans un bain linguistique. Cela semble contradictoire vis-à-vis du propre vécu des parents qui ont pourtant rencontré les mêmes difficultés à l'école.

De plus, le turc est considéré comme une *langue de transmission*, c'est à dire que les parents souhaitent transmettre cette langue à leurs enfants, alors qu'ils ne ressentent pas le même souhait ou la même responsabilité envers le français. D'après eux, c'est à l'école de transmettre le français. Tôt ou tard, les enfants finiront par l'apprendre, car ils seront toujours dans la société d'accueil. Toujours d'après le discours des parents, la langue qui est en danger, et donc qu'il faut sauver, est plutôt le turc.

Références

- Akinci, Mehmet-Ali. 1996. Les pratiques langagières chez les immigrés turcs en France. *Écarts d'Identité* 76. 14–17.
- Armagnague, Maïtena. 2008. Processus d'intégration des jeunes d'origine turque en France et en Allemagne. *Trajectoires* 2. 79–88.
- Cummins, Jim. 1980. Psychological assessment of immigrant children: Logic or intuition? *Journal of Multilingual and Multicultural Development* 1. 97–111.
- De Tapia, Stéphane. 1995. Le champ migratoire turc et l'Europe. In Paul Dumont, Alain Jund & Stéphane de Tapia (dir.), *Enjeux de l'immigration turque en Europe. Les Turcs en France et en Allemagne*, 15–38. Paris : CIEMI/L'Harmattan.
- Hamurcu Süverdem, Büşra. 2015. *Le développement du turc et du français en situation de bilinguisme précoce. Le cas d'enfants d'origine turque scolarisés en maternelle*. Rouen : Université de Rouen, thèse de doctorat.
- Irtis-Dabbagh, Verda. 2003. *Les jeunes issus de l'immigration de Turquie en France : état des lieux, analyses et perspectives*. Paris : L'Harmattan.
- Mortamet, Clara. 2005. Situations de plurilinguisme en France : transmission, acquisition et usages des langues. *Glottopol* 5. www.univ-rouen.fr/dyalang/glottopol/.
- Rollan, Françoise & Benoît Sourou. 2006. *Les migrants turcs de France, Entre repli et ouverture*. Pessac : Maison des Sciences de l'Homme d'Aquitaine.

¹¹ Il faut préciser, ici, que nos observations portent sur deux écoles maternelles de la ville où la collecte de données a été réalisée. Nous ne pouvons nous prononcer sur l'attitude des enseignants et des parents vis-à-vis de la place de la L1 à l'école dans les autres écoles maternelles de la ville ou dans d'autres écoles en France.

